



Affable59

Association des familles d'accueil du département du Nord pour personnes âgées et adultes handicapés

Affable, se dit d'une personne aimable et souriante à qui on peut parler, qui écoute et comprend.

LETTRE OUVERTE AUX ADHERENTS

VEUILLEZ NOTER...

ILS NOUS ÉCRIVENT...

UNE NOUVELLE RUBRIQUE : LES REMERCIEMENT ET LES MAILS QUE NOUS RECEVONS CHAQUE MOIS... CELA FAIT DU BIEN... C'EST MOTIVANT SURTOUT QUAND CELA NOUS VIENT D'HORIZONS LES PLUS DIVERS.

DES CONSEILS DANS L'EXERCICE DE VOTRE MÉTIER.

L'ERGONOMIE, 3ÈME ET DERNIER VOLET. BEAUCOUP DE RÉACTIONS SUITE A CES 2 PREMIERS ARTICLES. BELLE SATISFACTION POUR NOUS DE VOIR NOS COLLÈGUES APPRÉCIER CES ARTICLES TECHNIQUES.

ON NOUS RÉCLAME UNE SUITE... LE MOIS PROCHAIN, L'ERGOTHÉRAPIE...

RUBRIQUE UN MÉTIER EXIGEANT :

LA FICHE DE PAIE, QUE GAGNE RÉELLEMENT L'ACCUEILLANT FAMILIAL, QUEL EST LE COÛT DE L'ACCUEIL FAMILIAL ?

DES FAITS VÉCUS...

NOUS VENONS DE BOUCLER LE TOUR DES DIRECTIONS TERRITORIALES POUR ÉVOQUER L'INTERÊT DE COLLABORER AFIN D'ABORDER LA PROFESSIONNALISATION... TOUT NE SE RÉGLERA PAS PAR DES ARRÊTÉS IL FAUT AUSSI CHANGER LES MENTALITÉS...

ORGANISATION :

EN PAGE 3 - 1ÈRE EMBAUCHE (CONTRAT AIDÉ) CHEZ AFFABLE 59... IL ÉTAIT TEMPS !

Décembre 2016

À l'heure où j'écris cet édit, et à quelques jours de NOEL, une publicité allemande met en avant l'isolement des personnes âgées, à travers l'histoire d'un grand-père qui se fait passer pour mort pour réunir ses enfants.

"Comment aurais-je pu vous réunir autrement?", un grand-père en vient à mettre en scène sa propre mort, en envoyant un faire-part à ses enfants, pour les faire venir chez lui le soir de Noël.

Tragique... Et c'est les yeux humides pleins d'émotion à la vision de ce reportage d'1m45 me rappelle la triste réalité du terrain. Ho ! Toute la problématique de l'isolement de nos personnes âgées ne se trouvent pas dans cette vidéo mais les 550 familles d'accueil du département se sentiront bien fier ce jour de Noël

lorsque seront rassemblés autour de la table commune notre propre famille : enfants petits et grands et les plus vulnérables d'entre nous les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Quelle belle leçon de vie !

Nous connaissons l'attachement de nos vieux à cette fête de famille. Cet élan de solidarité et de générosité prend tout son sens et cela est tellement naturel chez nous, accueillants familiaux. Dès lors, pourquoi ne pas proposer à une personne âgée et/ou handicapée eseuilée dans notre voisinage de se joindre à nous le temps de quelques heures ? Le temps d'un repas... pour partager la magie de Noël.

<https://youtu.be/V6-0kYhqoRo>



Des brèves, des nouvelles et ...

Offrez vous un beau cadeau de Noël !

Pour ceux qui ne sont pas de cette génération ou l'on joue à l'âge de 30 ans sur des consoles de jeux numérique, où pour ceux qui ne sont pas « Geek » et encore moins pour ceux qui réfractaires à l'ordi... un problème se pose !

Comment communiquer rapidement, gratuitement, partout et avec un grand nombre de gens lorsque vous habitez (comme beaucoup d'entre nous) dans la ruralité.

La solution : la téléphonie, la connexion internet !

On nous annonce dans les prochaines années une révolution numérique qui permettra de désenclaver les villages, de nous sortir de notre misère... l'isolement numérique.

Entre-temps comment faisons nous, familles d'accueil pour maintenir et développer notre activité et sortir de l'isolement ?

Rappelons ici qu'il y a 18 mois, les familles d'accueil d'un même quartier, d'un même village se connaissaient à peine, rien n'avait été fait pour tenter un rapprochement, casser l'isolement ! Il a fallu la création de notre association pour voir arriver en masse des collègues de tout les territoires pour simplement échanger, s'organiser... pour mettre en place Affable59

Revenons à notre sujet du jour :

Les moyens existent pour communiquer, certes limités mais existent : une connexion « bas débit » depuis l'opérateur historique vous permettrait d'obtenir une adresse mail et c'est déjà beaucoup ! C'est quasi gratuit si vous avez le téléphone filaire qui arrive chez vous ! L'installation est simple. Il suffit de raccorder votre ordinateur sur la prise téléphonique.

Pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou qui n'en veulent pas, il vous reste le téléphone portable suffisamment moderne (le smartphone) qui vous permettra de mettre en place une adresse mail pour rester «connecté » et c'est gratuit !

Noël
tous les
jours !

Ne restez pas isolé, la plupart des quartiers et villages par le biais d'association proposent une initiation à internet, les ordinateurs d'aujourd'hui sont très simple d'utilisation presque ludique.. quelques heures feront de vous, un utilisateur averti .

Offrez-vous ce cadeau de Noël !



Sapin de Noël

Nos moyens de communications évoluent :

- Un numéro de fax 03 74 06 01 94 est en place pour aider nos trop nombreuses familles d'accueil qui n'ont pas la possibilité d'envoyer et de recevoir des mails. Pour rappel : Vous pouvez nous communiquer l'adresse mail d'un proche, d'un voisin... d'une collègue ou même celle de votre mairie. Vous rencontrez une difficulté, visitez nos référents secteur, ils vous rendrons ce service.
- Un service SMS entièrement automatisé interviendra dans le début d'année pour nous permettre de joindre les 350 N° de portable de familles d'accueil que nous possédons à ce jour.
- Un compte Facebook est à l'étude pour être plus proche, il ne s'agit pas de mettre en place un forum mais de faire passer quelques messages dans le but d'aider, de vous apporter au plus vite, plus directement une info. Ce compte Facebook sera alimenté par nos fiches techniques, quelques articles , des « news » et un lien sécurisé pointer vers les « mises en relation » .
- Notre plateforme téléphonique au 09 72 43 52 00 est ouverte uniquement chaque après midi, de 14h00 à 18h00 - ce numéro est réservé aux urgences, privilégiez les autres moyens de communication pour nous joindre.
- Notre adresse mail affable59@gmail.com est une plateforme, il existe 9 adresses de messagerie interne
- Notre site internet www.affable59.fr que nous ne présentons plus !
- Enfin, 47 listes de diffusion (mailing list) qui diffusent nos communications

AFFABLE59

Association
des familles
d'accueil du
département
du Nord
pour personnes
âgées et
personnes
en situation
d'handicap

8 Cappel straete
59284 PITGAM
(BERGUES)

Notre plateforme
téléphonique :

09 72 43 52 00
De 14h00 à 18h00

notre adresse E-mail :
affable59@gmail.com

Notre site internet :
www.affable59.fr

Fax : 03 74 06 01 94

Association loi 1901
W591007362

*Nous sommes
un lieu
d'écoute,
d'échange
et d'appui
technique
dédié aux
professionnels
de l'accueil
familial du
département
du Nord*



Conte de Noël chez Affable59...

Notre première embauche !

Nous aurions pu vous raconter ici un joli conte de Noël, sous la forme d'une belle histoire comme nous nous le faisons régulièrement par la présentation d'un de nos accueillis. Nous, Familles d'accueil, nous œuvrons les 365 jours de l'année pour accompagner ceux qui souffrent d'isolement et dont l'âge, le handicap et/ou la maladie les ont affaiblis. Notre relation est basée sur la confiance et la durée. Mais cette fois-ci, et à l'approche des fêtes, c'est au tour des membres du "bureau" d'être sous les projecteurs...

C'est notre façon à nous de célébrer cette formidable fête de famille de fin d'année. Eh oui, les bénévoles qui composent le bureau d'Affable59 sont également une famille...déformation professionnelle !

Depuis 18 mois, nous avons mis en place tout un ensemble de services et de dispositifs qui fonctionnent uniquement dans le but de fédérer, valoriser et de participer à la professionnalisation, au développement de l'accueil familial.

Nous ne comptons pas nos heures dans le "bureau" pour gérer de manière professionnelle cette organisation.

En janvier, pour améliorer notre offre de service, nous signerons notre premier contrat de travail avec un(e) employé(e) sous la forme d'un contrat CUI (*Contrat Unique d'Insertion*) et c'est une grande joie...



Il fallait que l'on vous le dise !

ACTUALITÉ...

À chaque parution de la lettre ouverte... c'est toujours le même dilemme, nous ne possédons que 8 pages et nous avons suffisamment d'éléments pour en faire 12 voire 16 très facilement, tellement les sujets sont nombreux, mais voilà il faut faire avec nos maigres moyens. Gageons que l'année prochaine... et parce que dans quelques jours, nous formulerons les vœux, souhaitons-nous d'être entendus !

En si peu de place, il nous fallait commenter en quelques lignes le courrier reçu par chaque famille d'accueil de notre Vice-Présidente Mme MANNARINO. L'objet du courrier est de rassurer sur l'orientation du département axé sur la proximité des pôles autonomie et sur le renforcement de ces équipes d'accompagnement à l'accueil familial. Nous sommes évidemment favorables à ces nouvelles mesures surtout que le but est également de valoriser nos atouts, de développer notre mode d'hébergement si proche du domicile. La loi ASV nous permettra, avec de nouveaux outils, de protéger davantage les droits de nos accueillis mais également des accueillants. Nous y reviendrons largement dans différentes rubriques de notre lettre ouverte.

Depuis ce 1er octobre, la consultation chez votre médecin est totalement prise en charge (tiers payant) pour les patients en ALD (**A**ffections **L**ongues **D**urées). Intéressant pour les familles d'accueil qui faisaient l'avance des frais pour les familles naturelles

<https://informations.handicap.fr/art-tiers-payant-ald-853-8924.php>

Nos interventions suite au dysfonctionnement du CESU accueil familial:

À la demande de quelques adhérents, nous intervenons régulièrement auprès du CESU, pour tenter d'obtenir une régularisation sur une fiche de paie. Voici le constat de nos démarches : il est très difficile de joindre le service CESU (basé à St-Etienne) et quand celui-ci répond, c'est pour argumenter que le représentant de l'accueilli a introduit des éléments erronés sur le formulaire. Un point, c'est tout !

Disons-le de suite : le législateur a mis en place un outil qui devait apporter souplesse et gratuité, un moyen simple d'être en conformité avec la législation sociale. Le CESU fonctionne bien, mais pas le CESU accueil familial !

Aucune association de tutelle utilise le CESU accueil familial et ce n'est pas un hasard.

Le message, chez Affable59 n'est pas nouveau, nous avons prévenu de l'inefficacité de ce dispositif et de cette lourdeur administrative.

Affable59 n'interviendra plus auprès du CESU pour les familles d'accueil qui auraient succombé aux injonctions de certaines familles naturelles. Celles-ci devaient préalablement obtenir votre autorisation pour créer votre compte.

Vous êtes en droit de vous radier directement sur le site du CESU accueil familial et ça, c'est fonctionnel !



Ce mois-ci,
Nicole et Patrick
CHARLET

LA FAMILLE DU MOIS

*Dans notre département
l'accueil familial
a le soutien du
Conseil départemental
en la personne de sa
Vice-Présidente
Mme MANNARINO
qui est en charge des
personnes âgées et
adultes en situation
d'handicap.*

*Vous souhaitez partager votre
expérience de famille d'accueil...
consultez nous !*

**D'autres infos intéressantes
sur l'accueil familial
sur le site
du Conseil départemental**

[https://lenord.fr/jcms/pnw_5050/
vivre-en-famille-d-accueil](https://lenord.fr/jcms/pnw_5050/vivre-en-famille-d-accueil)

www.lenord.fr/personnes-agees



Ce mois-ci, faisons connaissance avec la Famille d'accueil de Nicole et Patrick CHARLET, sur le territoire du Cambrésis, à MONTRÉCOURT à environ 7 kilomètres de SOLESMES et 18 kilomètres de VALENCIENNES. MONTRÉCOURT, 231 habitants, les Montrécourtois et Montrécourtoises, dont Nicole, Patrick et leurs deux accueillis, Jeannine et Daniel.

Jeannine – 86 ans - fait partie de la famille depuis 13 années. Souffrant d'une mémoire défaillante, son passe-temps c'est le tricot, et elle ne rechigne pas à faire le repassage. Sans doute son passé de couturière. Et, tellement elle est alerte elle doit faire l'objet d'une surveillance accrue sinon elle n'arrêterait pas de mettre la main à la pâte.



Notons que Nicole est une spécialiste du napperon. Couture, broderie....cette maison respire le calme et l'harmonie.

Quant à Daniel - 70 ans - peu loquace, présent depuis 11 années, il passe de longs moments devant la télé et fait régulièrement une pause pour aller fumer dans le jardin où un coin détente avec une tonnelle a été aménagé. C'est ainsi que les heures s'égrènent, jour après jour, volute après volute.



Jeannine et Daniel ont la chance d'être autonomes tous les deux.

Nicole et Patrick, forts de leur expérience essayent de maintenir le lien social en proposant à Daniel de rejoindre le club des anciens pour jouer aux cartes notamment, mais Daniel n'adhère pas car c'est un solitaire.

Parfois, il accepte une partie de « petits chevaux » avec Nicole qui est par ailleurs la Présidente du club de « zumba » de MONTRÉCOURT tout en pratiquant « l'aquagym » le vendredi.

Ces activités ont tout de suite intéressé Brigitte, 62 ans, qui depuis quelques jours vient de rejoindre temporairement la maisonnée. En effet, sa famille d'accueil où elle séjournait depuis 1 année connaît quelques problèmes de santé et avait besoin de souffler.

C'est tout naturellement que Nicole et Patrick ont proposé de recevoir Brigitte en un contrat temporaire d'un mois, le temps que la famille d'accueil initiale récupère.

C'est l'exemple type de l'accueil « Relais » dont nous jetons les bases actuellement et dont nous parlons par ailleurs dans cette lettre ouverte et les prochaines...aussi.

Ce sujet est de grande actualité. Chers collègues, vos idées et propositions sont les bienvenues. Il vous faut souffler de temps en temps, le temps d'un week-end. Des solutions existent, consultez-nous !

Ceci en est un exemple positif. Les familles d'accueil peuvent et doivent s'entraider.

Mais, revenons à Brigitte qui, arrivée à 14 heures, prenait son premier cours d'aquagym à 18 heures. Elle a adoré et attend impatiemment son premier cours de « zumba » !

Les accueillants Nicole et Patrick ont un agrément de couple depuis 5 années. Patrick était électricien. Auparavant, c'était Nicole seule qui avait un agrément, depuis 23 années, après de nombreuses années passées dans la restauration.

Comme indiqué plus haut les accueillis de Nicole et Patrick sont là depuis de nombreuses années. En 23 ans, les accueillis se comptent sur les doigts de la main. La stabilité, c'est aussi une qualité d'une bonne famille d'accueil.

C'est dire que dans cette famille tout se passe bien car l'animation est dynamique et permanente. Encore une preuve que l'accueil familial apporte bien-être et jours heureux aux accueillants et accueillis.

Par Bernard DUQUENOY et Corinne DELLAVEDOVA



UN MÉTIER EXIGEANT :

La fiche de paie : 1ère partie

Du beurre dans les épinards ... même pas !

Ce dossier est tellement volumineux que nous le traiterons en plusieurs parties :

- 1ère partie :

Le bulletin de rémunération

- 2ème partie :

Quel est le cout total pour l'accueilli ?

- 3ème partie :

La valorisation

- 4ème partie :

Le statut

Vous souhaitez avoir une idée précise de ce qu'est notre fiche de paie, dirigez vous vers notre site internet <http://affable59.fr/page10.html>

Chaque mois, nous aborderons dans cette rubrique un dossier complet sur des événements, des conseils, des textes légaux et des informations utiles à notre activité de famille d'accueil



La lettre ouverte est une publication de l'association AFFABLE59

Directeur de la publication : Jean-Paul DEGHESELLE

Ont collaboré ce mois-ci à la parution: Bernard DUQUENOY - Corinne DELLAVEDOVA - Leila DUSI - Jean-Paul DEGHESELLE Et pour la première fois Emile VANDENABEELE

La lettre ouverte est distribuée exclusivement (par courrier postal) aux 550 familles d'accueil du département du Nord - Les autres envois sont envoyés par voie numérique. Cette publication est destinée aux professionnels et aux acteurs de l'accueil familial.

Il est bien indélicat de parler de salaire lorsque tellement d'autres n'en ont plus... Et oui, les chiffres ne sont pas réjouissants, mais il n'en reste pas moins important de savoir ce que gagne une famille d'accueil...de faire connaître le fruit de notre travail, mais également le coût de cette formule d'hébergement. Il nous faudra 4 parties pour « décortiquer » cette thématique.

L'hébergement en accueil familial est celui qui est le plus proche du domicile, c'est certainement une des raisons principales de notre succès, mais il faut savoir que ce mode d'hébergement demande un investissement personnel, une motivation sans pareil... c'est un métier exigeant et il faut être d'une disponibilité totale, jour et nuit si nécessaire.

Qu'en est-il exactement de cette fiche de paie ?

Bien évidemment, nous ne reprendrons pas l'étymologie du mot «salaire»... Et pourtant, peut-on réellement dire qu'un(e) accueillant(e) familial(e) perçoit un salaire ?

Ci-dessous, nous détaillerons la rémunération d'une famille d'accueil et nous laisserons à votre appréciation la suffisance des montants.

Le document communément appelé « fiche de paie » est un " Relevé mensuel des contreparties financières ", car la rémunération globale de l'accueillant familial est répartie en 4 catégories distinctes : les services rendus, les sujétions particulières, l'indemnité d'entretien et le loyer. Bref pour ceux qui ne sont pas initiés... c'est du chinois !

Il n'existe pas de contrat de travail entre l'accueillant et l'accueilli, nous ne travaillons pas sous le statut de salarié, mais sous la forme juridique d'un contrat d'accueil dit de « gré à gré » (entre 2 parties). Nous y reviendrons dans les différents volets de ce dossier.

• Les services rendus

La rémunération dite «salariale» correspond aux indemnités journalières pour services rendus. Elle est fixée : librement discutée et consentie par l'accueilli et la famille accueil et varie entre, son minimum : 2,5x le SMIC horaire et son maximum soit 3,488x le SMIC horaire sur lequel est calculé les congés payés (+10%). En terme plus clair: les tâches quotidiennes à effectuer par l'accueillant familial sont estimées à plus ou moins 3 heures par jour et représente aux environs 850 euros net ! C'est le plus gros poste de notre rémunération

• Les sujétions particulières

Elles sont calculées en fonction de la dépendance de la personne âgée accueillie et la nécessité d'une présence renforcée, une attention constante de l'accueillant familial ou une disponibilité accrue pour effectuer certains actes de la vie quotidienne. Les sujétions particulières ne sont pas suffisamment attribuées pour plusieurs raisons que nous développerons dans la 3ème partie.

• L'indemnité représentative des frais d'entretien

Elle sert à couvrir entre autres, les charges de maison : chauffage, éclairage, lessive et frais d'entretien courant, aux dépenses réalisées pour répondre aux besoins de la personne accueillie, aux frais de restauration (3 repas, 1 collation) et les transports occasionnels. En règle générale et pour un contrat à temps complet, la somme allouée est de 540 euros

• L'indemnité de loyer

C'est l'indemnité, la contre-partie financière pour mise à disposition de la chambre. Le montant de cette indemnité est négocié entre l'accueillant familial et la personne accueillie et varie notamment selon la qualité et la taille de la pièce mise à disposition de la personne âgée. Le Conseil Départemental détient un droit de contrôle sur le montant de cette indemnité. Exemple : une chambre de 9m2 est rémunérée aux environs de 150 euros.

En conclusion de cette première partie et nous reviendrons évidemment sur bien des points, disons en ces quelques lignes, et en fonction des différentes variables et paramètres, qu'il est clairement difficile de définir avec précision un montant "type" mais indiquons que la rémunération nette (loyer compris) ne dépasse que trop rarement le seuil des 1000 euros !

Par Leila DUSI et Corinne DELLAVEDOVA



L'ERGONOMIE... C'EST QUOI ?

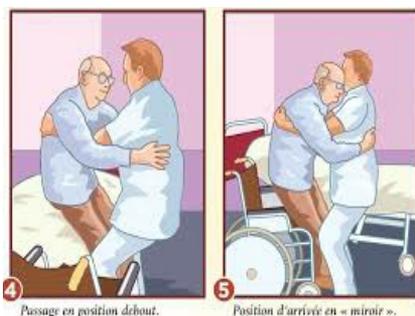


La méthode ...

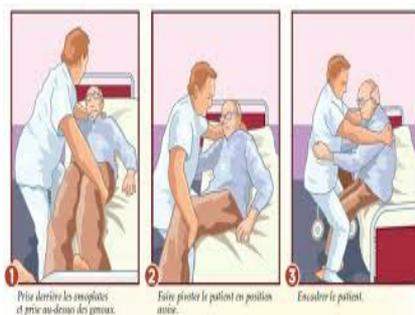
Dans la première partie: nous avons pris conscience que l'ergonomie était partie prenante de notre métier, nous avons évoqué (le mieux possible) la difficulté de contourner les pièges pour éviter de se faire mal ou faire du mal.

Dans la deuxième partie: dans « Gestes et postures », les TMS (Troubles Musco Squelettiques) furent évoqués ainsi que différentes solutions tel que le SSIAD pour vous aider.

Cette troisième partie est consacrée à étudier la méthode :



- Ces quelques illustrations montrent bien l'intérêt de rester le plus droit possible lors des manipulations (les transferts), vos dos, votre colonne vertébrale, (la charpente du squelette) ne doit en aucun travailler sinon vous risquez une lombalgie... fléchissez les jambes, faites travailler cuisses et bras !
- Respecter ce fameux triangle de vos deux pieds alignés avec le buste... approcher vous le plus près possible de celui ou celle qu'il faut accompagner dans son effort pour se relever.



- Adopter une règle d'ergonomie essentielle à votre confort et à celui de votre accueilli, une règle connue dans tous les services de santé et donc nous pouvons tirer profit : la règle d'ORR (**O**rganisation, **R**elation et **R**éalisation) Tout est dit !
- Lors de chaque manipulation, expliquez au préalable les positionnements, le geste à accomplir et surtout stimuler votre accueilli... vous vous apercevrez rapidement que cela fonctionne !

Pour résumé soulignons que :

- Est ergonomique ce qui est adapté.
- L'ergonomie est l'art d'éviter de se mal ou de faire du mal, c'est une discipline mutiple et il serait bien osé ici de faire de la formation mais plutôt de sensibiliser sur la nécessité qu'il faut optimiser les méthodes afin de gagner en efficacité.
- La prévention est au coeur du Code du travail, et qu'il existe une imposante réglementation mais être accueillant familial ne relève pas du code du travail, notre statut est différent. Il n'en demeure pas moins que les techniques d'ergonomie sont identiques



Le mois prochain : L'ergothérapie

Votre médecin traitant est le coordinateur mais également le prescripteur
Demandez conseil !

Dès que cela vous semble compliqué
ayez recours à une infirmière ou un service de soins à la personne

Beaucoup de réactions depuis la parution de cette information sur l'ergonomie et notamment l'aide possible des SSIAD

« Il faut changer vos habitudes de travail, vous faire aider, vous équiper... facile à dire, me direz-vous ?

Faites-vous aider : les SSIAD - Vous pouvez vous faire aider en faisant appel aux SSIAD ! Les Services de Soins Infirmiers à Domicile. »

Voilà ce que l'on écrivait lors du précédent article et de nombreuses familles d'accueil nous interpellent pour nous signaler le refus de certains SSIAD à collaborer sous le motif que nous ne sommes pas prioritaire...l'association Affable59 rappelle que la famille d'accueil est tout a fait en droit de profiter des SSIAD. L'accueilli ne vit'il pas à domicile ?

Nous demanderons l'arbitrage des Agences Régionales de Santé (ARS). qui financent les SSIAD.



Portail national
d'information sur
l'accueil familial

Vivre en famille d'accueil :
<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-en-accueil-familial>

Guide de l'accueil familial :
http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_accueil_familial_pers_agees_ou_handicapees.pdf

Les annonces des « Mises en relations »

C'est une nouvelle page que nous avons décidé de mettre à votre disposition, le but étant de faciliter vos recherches d'accueillis.

Pour chaque annonce diffusée dans nos listes, Affable59 possède « l'autorisation de diffusion » du représentant légal de chaque futur accueilli. Dans un souci de confidentialité, le nom et prénom sont remplacés par un prénom d'emprunt - les coordonnées exactes ne sont pas diffusées, elles sont remplacées par l'indication du secteur / territoire. Nous prenons un soin particulier à diffuser un profil et non pas un bilan médical de la personne en recherche de famille d'accueil. Rappelons qu'Affable 59 n'est pas une agence de placement, mais établit le contact entre l'offre et la demande. Nous vérifions si la famille d'accueil est bien agréée et entre autres, que la configuration du logement soit adaptée. Vous hésitez, vous rencontrez une difficulté, il existe des fiches techniques sur notre site internet www.affable59.fr afin d'améliorer l'approche initiale...vous souhaitez être accompagné dans l'étude du projet de vie de votre futur accueilli ... questionnez le suivi internalisé du Pôle autonomie de votre secteur.



Affable59 préconise de multiples rencontres entre le futur accueilli et l'accueillant afin d'établir un projet de vie.

N'oubliez pas que dans tous les cas c'est l'accueilli qui choisit sa famille d'accueil !

Ne vous engagez pas à la légère, « pas de mariage sans fiançailles » multipliez les contacts avant de signer le moindre contrat !

Ce mois-ci, + de 25 annonces dans notre base de données, ci-dessous un extrait. Davantage de détails ... questionnez Affable59.

Prénom d'emprunt	Age	Secteur	Qualité du demandeur
113 - Xavier	53 ans	TOUT SECTEURS	Assistante Sociale
Xavier, 53 ans est parfaitement mobile mais sa morphologie l'empêche de monter les escaliers... il souhaite trouver une famille d'accueil disposant d'une chambre au RDC Xavier apprécie particulièrement le monde du Foot. Il est d'un contact facile. Une surveillance est nécessaire lors des déplacements à l'extérieur, il pourrait s'alcooliser... alors qu'il souffre d'un syndrome de Korsakof et d'un diabète (régime alimentaire strict)			
112 - Audrey	56 Ans	DUNKERQUOIS	Famille naturelle
Audrey, 56 ans relève d'un syndrome de Korsakof. elle est sous traitement mais la vigilance est de mise.. même si le traitement la stabilise ! Audrey est aimable, elle aime les jeux de société, elle lit et apprécie le tricot.			
110 - Nicole	81 Ans	TOUT SECTEURS	Assistante Sociale
Nicole, 81 ans est relativement alerte et même si elle est à mobilité réduite, elle est extrêmement volontaire. Un accompagnement partiel à la toilette (le bas) est nécessaire. elle souffre de troubles d'orientation et d'un diabète stabilisé. Celle-ci est très sociable, n'a aucuns troubles du comportement et apprécie les maisons où il y a de la vie !			
108 - José	81 Ans	CAMBRESIS	Famille naturelle
José est un anxieux et connaît des passages dépressif, il n'en ai pas moins très sociable et aime la compagnie des enfants. Il souhaite trouver une famille pour l'accompagner dans des activités de loisirs, jeux de sociétés mais apprécie également le plein air en se déplaçant à vélo. José ne supporte pas la solitude !			
80 - Clément	53 Ans	TOUT SECTEURS	Assistante Sociale
Clément, 53 ans est le fils de Nadège qui recherche une grande maison qui pourrait accueillir le fils et la mère. Clément est en fauteuil roulant depuis la naissance et ne souhaite pas être séparé de sa maman. Ne font rien sans l'autre !			
110 - Nadège	87 Ans	TOUT SECTEURS	Assistante Sociale
Nadège, 87 ans est la maman de Clément. Celle-ci recherche une famille d'accueil qui pourrait accueillir son fils handicapé et elle même. Nadège souffre d'un problème de vue , est en fauteuil roulant a cause d'une hanche qui la fait souffrir mais reste très sociable , elle apprécie les taches ménagères.			

La liste complète est à votre disposition (sous conditions d'accès) sur notre site internet www.affable59.fr - Espace adhérent - onglet « Mise en relation »

AFFABLE59 est un lieu d'écoute, d'échanges et d'appui technique dédié aux professionnels de l'accueil familial du Département du Nord - **Soyez professionnels. Respectez le cadre légal de notre activité.**

Une mise en relation retient votre attention.... **Comment procéder ?**

Vous êtes adhérent(e) de l'association :

Vous avez déjà postulé pour une « mise en relation » auprès de notre équipe :

- il suffit d'envoyer un mail à affable59@gmail.com en indiquant « je postule - Prénom de l'annonce »

Vous n'avez jamais postulé pour une « mise en relation » auprès de notre équipe :

- Il suffit d'envoyer un mail à affable59@gmail.com en indiquant « demande de document - je postule » ou de télécharger le document sur notre site www.affable59.fr , de le compléter, signer et ensuite nous le retourner sur notre adresse mail

Vous n'êtes pas encore adhérent(e) de l'association :

- Il suffit d'envoyer un mail à affable59@gmail.com en indiquant « demande de document - je postule ».
- Au préalable, vous devrez passer par une adhésion à l'association.

Liste complète sur
www.affable59.fr

